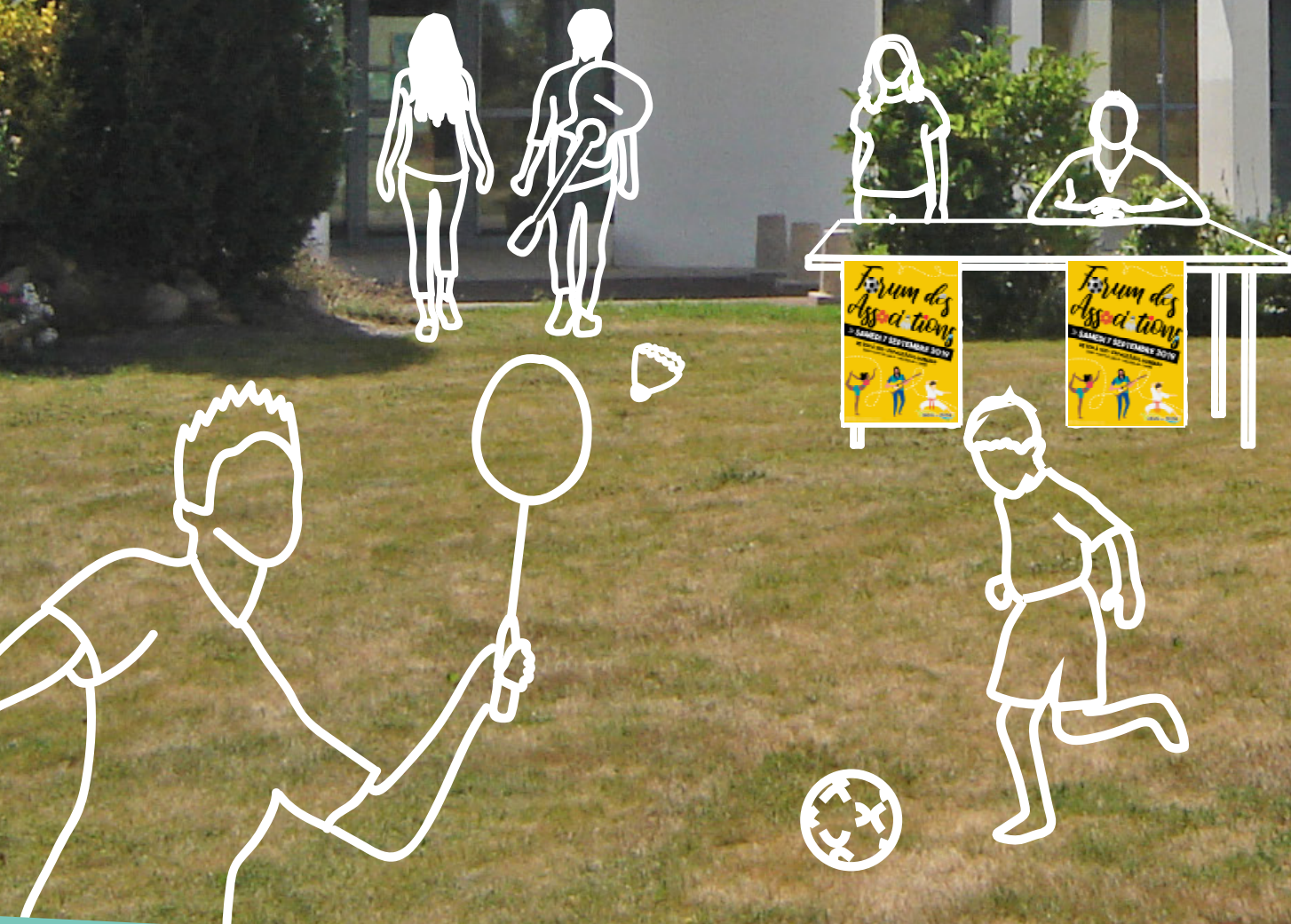


# Au fil des Vallons

Bulletin n°18 Septembre 2019



## Dossier : le Forum des Associations

### AGENDA

Les rendez-vous des associations (p 12 à 14)



# RETOUR EN IMAGES



Jeudi 18 juillet - Descente de l'Erdre en canoë pour les jeunes de 12 à 17 ans organisée par le service Enfance-Jeunesse



Jeudi 11 juillet - Inauguration du jardin du Foyer Richebourg



Vendredi 5 juillet - Les équipes d'élus et d'agents de Vallons-de-l'Erdre ayant participé au Team&Run



Dimanche 28 juillet - Guinguette des bords de la haute vallée de l'Erdre au plan d'eau de Freigné



Vendredi 26 juillet - Inauguration du city-stade et du terrain de tennis de Saint-Sulpice-des-Landes



Samedi 6 juillet - Course cycliste communale de Maumusson organisée par l'ECM



Samedi 29 juin - La chaise musicale insolite (concert dans un lieu inhabituel) organisée par le Com't Sulpicien



Mercredi 14 août - Festival des Cons organisé par les Nains de la Noë



**Vous participerez aux événements à venir de la commune ?** N'hésitez pas à partager vos photos ([servicecommunication@vallonsdelerdre.fr](mailto:servicecommunication@vallonsdelerdre.fr))

## ÉTAT-CIVIL

### Bienvenue à...

<b>VANO</b> Louisa – Maumusson.....	22 mai
<b>JAILLÉ GASNIER</b> Mila – Saint-Mars-la-Jaille .....	10 juin
<b>EKBÉRIAN</b> Sacha – Freigné .....	12 juin
<b>BOULTAREAU</b> Albane – Vritz .....	14 juin
<b>POIRIER</b> Charlize – Freigné .....	24 juin
<b>JOUSSET</b> Loucka – Freigné .....	4 juillet
<b>RIPAUD</b> Jade – Maumusson .....	10 juillet
<b>HAVARD</b> Léna – Maumusson .....	12 juillet
<b>MARGAT</b> Mia – Maumusson .....	24 juillet
<u>Erratum</u> : une erreur s'est glissée dans le dernier numéro	
<b>RANIOLO</b> Stéphania – Bonnœuvre .....	15 mai



### Ils nous ont quittés

<b>N'GOM</b> Renaud – Saint-Mars-la-Jaille 74 ans .....	9 juin
<b>COTTINEAU</b> Gabriel – Maumusson 70 ans .....	14 juin
<b>PASSELANDE</b> veuve <b>LÉPICIER</b> Georgette – Saint-Mars-la-Jaille 88 ans .....	21 juin
<b>COLAS</b> Jean-Claude – Bonnœuvre 72 ans .....	29 juin
<b>DELESSARD</b> Maurice – Freigné 86 ans .....	29 juin
<b>COLAS</b> veuve <b>CRUARD</b> Marie-Louise – Freigné 84 ans .....	10 juillet
<b>THIERRY</b> veuve <b>BOULTAREAU</b> Marie Louise – Vritz 96 ans .....	11 juillet
<b>GILET</b> Pierre – Vritz 82 ans .....	12 juillet
<b>LERAY</b> veuve <b>CERISIER</b> Madeleine – Saint-Mars-la-Jaille 86 ans .....	14 juillet
<b>BOURDEAU</b> veuve <b>HERVÉ</b> Marcelle – Bonnœuvre 91 ans .....	18 juillet
<b>GRIGNARD</b> épouse <b>QUIDEAU</b> Marie-Annick – Bonnœuvre 62 ans .....	20 juillet
<b>TITON</b> épouse <b>QUELENNEC</b> Michèle – Saint-Mars-la-Jaille 77 ans .....	23 juillet
<b>PASSELANDE</b> Louis – Vritz 100 ans .....	27 juillet
<b>TESSIER</b> veuve <b>LECOMPTE</b> Lucienne – Saint-Mars-la-Jaille 84 ans .....	28 juillet
<b>HAURAIX</b> Francis – Freigné 74 ans .....	1 août
<b>POTIRON</b> Laurent – Saint-Mars-la-Jaille 79 ans .....	6 août

### Ils se sont dit OUI



<b>MARCHAND</b> Amélie et <b>KHLAIFI</b> Amir - Maumusson.....	22 juin
<b>LEROUEIL</b> Vanessa et <b>BESNARD</b> Pierre - Vritz .....	29 juin
<b>BELAY</b> Anaïs et <b>ROCHEREAU</b> Tony - Freigné .....	20 juillet
<b>HAUTBOIS</b> Mathilde et <b>COUGÉ</b> Christophe - Saint-Mars-la-Jaille.....	20 juillet

## ÉDITO

Chères Vallonnaises, Chers Vallonnais,

Dans quelques jours, le forum des associations se déroulera à l'espace Paul GUIMARD à Saint-Mars-la-Jaille. L'ambition est de permettre à tous les habitants de Vallons-de-l'Érdre et des communes environnantes de venir à la rencontre des différentes associations, sportives, ludiques et culturelles. C'est un moment privilégié pour s'intéresser, sympathiser, adhérer ou soutenir les associations. Les bénévoles, les animateurs, les entraîneurs seront heureux de vous y accueillir. C'est aussi un moment de rencontre et de partage entre les membres de nos diverses associations. Les élus sont attentifs à apporter les moyens nécessaires au bon fonctionnement des diverses activités : soutien administratif, photocopies, mise à disposition de salles, d'équipements, de matériels, octroi de subventions...

Tous nos encouragements et tout notre soutien à celles et ceux qui s'engagent, qui prennent du temps, même si c'est leur passion, pour la réussite des diverses disciplines. À chacun de saisir l'activité, le sport... qui le passionne ! Bon forum

Les membres du conseil municipal ont approuvé, le 16 juillet 2019, le rapport présentant les conclusions de l'étude « Vallons de l'Érdre demain, imaginons ensemble... ». Ce document sera rendu public le 12 septembre lors de la soirée de restitution à laquelle vous êtes tous conviés. En pages centrales, vous pourrez découvrir les grandes tendances de cet outil au service des projets et des intérêts de Vallons-de-l'Érdre. Tous nos remerciements aux habitants qui ont permis d'enrichir ce travail en participant aux rencontres de travail ou en ayant répondu à l'enquête. Pour ce moment de présentation et d'échanges, nous vous attendons nombreux.

Enfin espérons, en ce début septembre, que la météo soit plus favorable, que ce soit pour nos agriculteurs, la sécheresse impactant fortement la production de fourrage, mais également pour que les jardins, les massifs et les terrains de sports r e d e v i e n n e n t verts. L'eau est un bien précieux ne l'oublions pas.

Bonne rentrée et bon courage aux petits et aux grands.

Cordialement,

Jean-Yves PLOTEAU,  
Maire





**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL**  
**JEUDI 5 SEPTEMBRE 2019**  
**Espace Paul GUIMARD - Saint-Mars-la-Jaille**

## EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUILLET 2019

### Étude stratégique de développement commercial et de services - convention

(Délibération n°142/2019 en date du 25 juin 2019)

La commune a pour objectif de définir un projet global de redynamisation du commerce dans les centres-bourgs, plus particulièrement sur la commune déléguée de Saint-Mars-la-Jaille, son pôle majeur.

Le coût de cette étude qui sera réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes Saint-Nazaire s'élève à 8 960 € HT, soit 10 752 € TTC pris en charge à hauteur de 50% par la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis.

### Associations communales et autres - demandes de subventions

(Délibération n°144/2019 en date du 25 juin 2019)

La commission communale des finances, lors de sa réunion en date du 28 mai 2019, a étudié des demandes de subventions nouvellement enregistrées ou non traitées. Le conseil municipal a décidé d'accorder :

Associations communales et autres	Montant
Entente Cycliste Maumussonnaise	900 euros
École de musique L'Accroche Notes	500 euros
Association Tendanse&Cie	1 650 euros
Aide pour une formation de surveillant de baignade	50 euros

### Commune déléguée de Saint-Mars-la-Jaille - projet de réaménagement de la rue d'Ancenis - lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre

(Délibération n°152/2019 en date du 25 juin 2019)

Un projet d'aménagement de la rue d'Ancenis a été discuté en commission communale voirie le 29 mai 2019. Sont envisagés :

- la réfection complète des voiries et des trottoirs avec un aménagement piétons et vélos adapté,
- l'effacement de l'ensemble des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public,
- la réfection et le redimensionnement complet du réseau pluvial jusqu'à l'exutoire,
- la création d'un giratoire et des amorces de branches d'accès vers la zone d'activités et le lotissement de la Vigne notamment,
- la création d'un aménagement permettant de faire ralentir la circulation entre le futur giratoire et le giratoire de la Gare,
- un aménagement paysager.

Le conseil municipal a décidé de lancer une consultation en vue de la désignation d'un maître d'œuvre.

### Commune déléguée de Saint-Mars-la-Jaille - projet d'aménagement du rond-point du Château - présentation du projet au stade PRO (études de projet) - consultation des entreprises

(Délibération n°153/2019 en date du 25 juin 2019)

Le conseil municipal a validé le dossier au stade PRO élaboré par le maître d'œuvre qui prévoit :

- l'élargissement et le reprofilage de la chaussée,
- le remplacement complet de l'ensemble des bordures et des caniveaux du giratoire,
- la réfection des trottoirs, l'aménagement de traversées piétonnes sur les branches du giratoire,
- des travaux sur le réseau pluvial,
- des plantations sur le centre du giratoire et une reprise des haies sur le pourtour.

Le montant des travaux est estimé à 296 049 € HT, soit 355 258,90 € TTC.

Le conseil municipal autorise le lancement d'une consultation d'entreprises pour la réalisation de ces travaux.

## EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2019

### Services périscolaires - restauration scolaire - tarifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019

(Délibération n°170/2019 en date du 16 juillet 2019)

Le conseil municipal a décidé de mettre en place le dispositif «cantine à 1 €» dans les restaurants scolaires gérés par la commune de Vallons-de-l'Érdre et fixe, à compter du 1<sup>er</sup> septembre, les tarifs comme suit :

Tranche	Quotient familial	Tarif
1	Inférieur ou égal à 500 €	1 €
2	De 501 € à 600 €	2,80 €
3	De 601 € à 700 €	2,90 €
4	De 701 € à 800 €	3 €
5	De 801 € à 900 €	3,10 €
6	De 901 € à 1000 €	3,20 €
7	De 1001 € à 1100 €	3,25 €
8	De 1101 € à 1200 €	3,30 €
9	De 1201 € à 1300 €	3,35 €
10	De 1301 € à 1400 €	3,40 €
11	De 1401 € à 1500 €	3,45 €
12	Supérieur ou égal à 1501 €	3,50 €
Panier repas fourni par la famille pour enfant allergique (avec PAI*)		1 €
Adulte		4,50 €
Stagiaire dans les locaux de l'école		Gratuit
Tarif pour un repas pris non commandé dans les délais		5 €

\* PAI : Projet d'Accueil Individualisé mis en place lorsque la scolarité d'un élève, notamment en raison d'un trouble de santé (pathologies chroniques, intolérances alimentaires, allergies), nécessite un aménagement tel qu'un régime alimentaire particulier.

### Commune déléguée de MAUMUSSON - travaux d'étalement et de consolidation de l'église - avis

(Délibération n°183/2019 en date du 16 juillet 2019)

Le conseil municipal a pris en compte les mises en garde du cabinet d'étude Atelier 44 et a décidé de réaliser les étalements d'urgence complémentaires à très court terme, travaux dont le coût est estimé entre 15 000 et 20 000 € HT. Dans cette attente, l'église est fermée.

## Marchés publics

### Réunion à destination des entreprises de la commune

Les entreprises de Vallons-de-l'Erdre sont invitées à une réunion de présentation de la commande publique dématérialisée

**le mercredi 18 septembre à 19h, salle MCL à Freigné.**

Cette réunion rappellera les grands principes de la commande publique et expliquera comment utiliser la plateforme de dématérialisation des marchés publics de la commune.

## Le guide pratique sort ce mois-ci

Un guide pratique conçu par les services de la commune et les élus de la commission communale communication sera mis à disposition du public gratuitement dans chacune des mairies déléguées et autres lieux d'informations et de tourisme du secteur.

Vous aurez ainsi accès à la liste des professionnels et entreprises installés sur Vallons-de-l'Erdre et au répertoire complet des associations vallonnaises. Ce guide recensera également des idées de sorties et vous informera sur les services proposés par la commune et les démarches administratives à effectuer en mairie.



## Choisissez le nom de la salle polyvalente de Vritz

La salle polyvalente de Vritz est en cours de réhabilitation. Elle rouvrira ses portes le 23 novembre lors de la soirée inaugurale animée par les artistes des Micro-Shows de Madame Suzie et des Variétés de Vritz (entrée gratuite).

Mais avant cela, nous faisons appel à votre imagination pour lui trouver un nom. Pour ce faire, nous vous invitons à déposer vos propositions dans l'urne située à l'accueil de la mairie déléguée de Vritz ou à nous les envoyer par mail à [vritz@vallonsdelerdre.fr](mailto:vritz@vallonsdelerdre.fr) ou à [communication@vallonsdelerdre.fr](mailto:communication@vallonsdelerdre.fr).



Le conseil délégué de Vritz choisira le nouveau nom de la salle parmi les propositions que vous aurez faites.

## Une étude sur le commerce



### Quel tissu commercial pour accompagner la dynamique commerciale de Vallons-de-l'Erdre, plus particulièrement celle de la commune déléguée de Saint-Mars-la-Jaille ?

La commune souhaite définir un projet global de redynamisation du commerce dans les centres-bourgs et plus particulièrement sur la commune déléguée de Saint-Mars-la-Jaille, son pôle majeur.

Ce projet s'appuie notamment sur le constat suivant : depuis plusieurs années, la commune fait l'objet de fermeture de commerces et de mises en vente.

Cette étude de développement commercial et de services est réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes Saint-Nazaire. Actuellement, plusieurs commerçants sont enquêtés. Le résultat de cette étude sera connu en novembre 2019.

## L'église de Maumusson fermée au public



En raison de l'état de l'église qui présente un risque réel pour la sécurité des personnes et sur avis du cabinet d'étude, le conseil municipal, lors de la séance du 16 juillet 2019, a décidé, à titre conservatoire et en application du principe de précaution, de fermer l'église de Maumusson au public jusqu'à la réalisation de travaux d'étaiements d'urgence complémentaires. Ces travaux devraient être réalisés au plus tard courant octobre 2019. Une étude est en cours pour les travaux de remise en état.

## La distribution du courrier sur la commune déléguée de Freigné

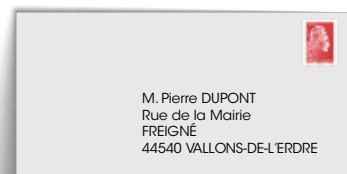
La nouvelle organisation mise en place par La Poste pour résoudre le problème de distribution du courrier sur la commune déléguée de Freigné sera en place à partir du 3 septembre 2019.

Tout le courrier destiné aux usagers de Freigné arrivera au bureau de La Poste de Saint-Mars-la-Jaille (actuellement, il arrive à Candé). Les facteurs qui distribueront le courrier sur cette commune historique seront rattachés à ce bureau de La Poste.

Cette nouvelle organisation va résoudre les problèmes de retard dans la distribution du courrier.

### Rappel sur le format de l'adresse postale

Afin de garantir une bonne réception de vos courriers et colis dans les délais, il est important de respecter le format d'adressage suivant : le nom de votre commune déléguée doit obligatoirement précéder le code postal et le nom de Vallons-de-l'Erdre.



## Élagages de haies en bordure des voies communales



L'entretien des haies bordant les voies communales est nécessaire pour éviter que la végétation bouche les fossés ou empiète sur la voirie.

Les haies basses existantes sont taillées rases sur le dessus (entre 1 et 2 mètres de hauteur suivant les zones) par les agents des services techniques afin de conserver une visibilité satisfaisante pour les automobilistes dans les courbes, de ne pas avoir de végétation envahissante à proximité des lignes électriques et téléphoniques et de limiter le temps d'entretien.

Pour les haies hautes existantes, la taille s'adapte à la hauteur de celle-ci.

Pour les agriculteurs qui souhaitent s'engager dans le développement des haies bocagères (haies hautes), il est possible de les laisser se développer en hauteur sous les conditions suivantes :

- qu'elles ne cachent pas la visibilité à un carrefour ou une courbe ,
- qu'il n'y ait pas de ligne électrique ou téléphonique à proximité ,
- que l'agriculteur s'engage à limiter par ses propres moyens leur hauteur à 4 mètres (afin de conserver un élagage en 2 passes maximum).

Dans ce cas, l'élagage ne sera plus fait sur le dessus de la haie.

Pour les administrés intéressés, il est demandé de déposer une demande en mairie en indiquant ses coordonnées et en précisant la localisation de la haie concernée (adresse et parcelle).

## Une partie du cimetière de Maumusson fera peau neuve

Outre le changement du portail de l'entrée principale, un carré de tombes au fond du cimetière va être réaménagé. Un essai d'engazonnement est prévu dans les allées. Puis un paillage sera mis en place sur les espaces inter-tombes.



Pourquoi faire cet essai ?

Le cimetière tel qu'il est actuellement, c'est-à-dire ensablé, est très compliqué à entretenir. Dans une logique de « zéro phyto » qu'impose la loi, la commune va arrêter complètement les traitements herbicides. En stoppant ceux-ci, les herbes indésirables prolifèrent rapidement, il faut adapter. La commune fait le choix de faire des essais d'engazonnement sur une partie du cimetière afin d'observer comment cela va se comporter dans le temps. Si cette technique est concluante nous pourrions envisager de la mettre en place sur l'ensemble du cimetière.

Quand seront réalisés les travaux ?

Les travaux seront réalisés cet automne pour que le gazon puisse bien s'implanter pour la Toussaint. L'accès à cette partie du cimetière sera limité pour donner toutes les chances aux graminées de s'épanouir dans cet espace.

## La gestion différenciée, un nouveau mode d'entretien des espaces verts



Entretenir autant que nécessaire mais aussi peu que possible.

C'est quoi ?

C'est un mode de gestion des espaces verts plus respectueux de l'environnement. Il permet de préserver la biodiversité,

d'assurer une qualité de maintenance aux usagers et un confort de travail pour les agents municipaux.

L'entretien que l'on fait dans un espace vert est adapté à celui-ci : ses caractéristiques, sa situation, sa fréquentation.

Sur Vallons-de-l'Erdre, où en sommes-nous ?

La commune travaille déjà sur ce sujet dans différents espaces verts, tels que la zone de Piné (Saint-Sulpice-des-Landes) ou encore le plan d'eau de Freigné.

Sur un même site, les zones ont un niveau d'entretien différent d'une à l'autre, en fonction de leur situation. Par exemple, une tonte fréquente est privilégiée où le public est nombreux. Mais au contraire, les tontes sont espacées sur des zones peu empruntées. Parfois deux à trois passages par an suffisent.

Pour le futur...

La commune souhaite continuer ce travail de gestion différenciée. Les élus en lien avec le service espaces verts vont la mettre en place sur d'autres sites pour bénéficier des atouts de ce nouveau mode d'entretien.

## Collecte des ordures ménagères

Ce n'est pas la commune qui gère le ramassage de déchets mais la COMPA.

Rappel des consignes

- Présentez votre bac et votre sac sur la voie publique **la veille au soir du jour de collecte** (c'est-à-dire le mardi soir) et à l'emplacement indiqué par la COMPA;
- Disposez la poignée du bac côté route et déposez les sacs jaunes au pied du bac.



Votre bac ou sac jaune n'a pas été ramassé ?

Vous pouvez vous rendre sur le site de la COMPA ([www.pays-ancenis.com](http://www.pays-ancenis.com)), rubrique Vie quotidienne, Gérer mes déchets et remplir le formulaire de signalement de problème de collecte.



Contact : COMPA au 02.40.96.31.89

Lien vers le formulaire de signalement de problème de collecte : <https://www.pays-ancenis.com/formulaires/signalement-dun-probleme-de-collecte/>



## Collège Louis PASTEUR - Une équipe pédagogique au travail



“ Cet été, l'équipe pédagogique (photo) a travaillé avec enthousiasme à la préparation de l'année 2019-2020. Cette période de concertations pédagogiques accentue la dynamique positive de l'établissement et renforce la cohésion de notre équipe. Avec passion, nous avons abordé tous les sujets liés à la réussite scolaire et au bien être des élèves. Une réflexion approfondie a notamment été menée sur la manière d'aider le mieux possible nos collégiens à mémoriser leurs cours afin d'améliorer encore nos méthodes.

Ajoutons que le collège souhaite valoriser l'enseignement des langues vivantes avec une professeure de SVT certifiée DNL. Cela signifie que des élèves de 5<sup>e</sup> pourront suivre des cours de sciences pour partie en anglais. C'est une belle opportunité de progrès pour eux. ”

L'équipe pédagogique de collège Louis PASTEUR

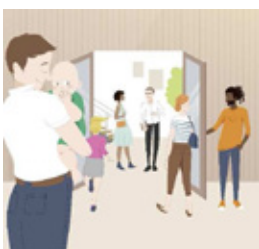
## Les centres médico-sociaux du Département deviennent les espaces départementaux des solidarités

Pour renforcer la qualité de son accueil social et créer plus de liens avec ses partenaires, le service social du Département évolue.

À compter du 2 septembre, les centres médico-sociaux deviennent des espaces départementaux des solidarités. Ce changement de nom ne modifie ni le lieu, ni les modalités d'accueil déjà en place.

Les services du Département près de chez vous

Les professionnel-le-s du Département, médecins, sages-femmes, puéricultrices de la protection maternelle et infantile, secrétaires médico-sociales et assistantes sociales continuent donc de vous accueillir à l'adresse suivante :



espace départemental des solidarités  
de Ligné-Vallons-de-l'Erdre  
14 avenue Charles-Henri de Cossé  
Brissac  
Saint-Mars-la-Jaille  
44540 VALLONS-DE-L'ERDRE  
Tél. 02.40.97.04.70

➤ Plus d'informations sur [loire-atlantique.fr/eds](http://loire-atlantique.fr/eds)

## Attention au démarchage



La commune de Vallons-de-l'Erdre rappelle qu'elle n'a pas mandaté d'entreprise pour réaliser des diagnostics ou des travaux chez les particuliers, notamment pour des travaux d'énergie, d'installation de panneaux solaires...

Si vous recevez un appel ou avez la visite d'une personne, faites-vous accompagner par un proche avant de signer quelconque document. De plus, il est conseillé de ne pas faire entrer les démarcheurs chez soi, ni de faire visiter son habitation.

Légalement, chacun bénéficie d'un délai de rétractation de 7 jours ouvrables après la signature de toute commande pour l'annuler, en adressant à l'entreprise une lettre recommandée avec accusé de réception.

Si vous êtes confrontés à cette situation, ne communiquez aucune donnée vous concernant et contactez la mairie au 02.85.29.33.00 après avoir recueilli le maximum d'informations (nom de votre interlocuteur, nom de la société, coordonnées, nature et objet...).

➤ Plus d'informations sur [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F23224](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F23224)

## Révision des plans locaux d'urbanisme et schémas directeurs d'assainissement des eaux pluviales - avis d'enquêtes publiques

Communes déléguées de Vritz et Saint-Mars-la-Jaille

### Vritz

Une enquête publique conjointe va se dérouler à compter du 23 août et jusqu'au 23 septembre 2019 à 12h.

**Date des permanences à la mairie déléguée de Vritz :**

- le vendredi 23 août de 14h à 17h,
- le samedi 7 septembre de 9h à 12h
- le mardi 17 septembre de 9h à 12h,
- le lundi 23 septembre de 9h à 12h.

### Saint-Mars-la-Jaille

Une enquête publique conjointe va se dérouler à compter du 2 septembre et jusqu'au 3 octobre 2019 à 18h.

**Date des permanences à la mairie déléguée de Saint-Mars-la-Jaille :**

- le lundi 2 septembre de 9h à 12h,
- le mercredi 11 septembre de 14h à 17h
- le mardi 17 septembre de 9h à 12h,
- le samedi 28 septembre de 9h à 12h,
- le jeudi 3 octobre de 14h à 18h

➤ Durant ces deux périodes, les dossiers d'enquête seront consultables dans la mairie déléguée concernée et il vous est possible de formuler vos observations dans le registre présent en mairie ou par courrier (postal ou électronique).

➤ Les avis d'enquête publique complets sont consultables sur le site internet de la commune.

### À propos de l'étude

#### Pourquoi cette étude ?

Suite à la création de la commune nouvelle au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le conseil municipal a souhaité **définir et transmettre une vision à long terme des enjeux et des perspectives de développement de la commune.**

Pour cela, la commune a proposé de :

- réfléchir ensemble, dialoguer, débattre, s'écouter, partager ;
- créer, imaginer, co-construire ;

pour ensuite :

- décider, trancher, prioriser, affirmer...

La commune a confié la conception et l'animation de la démarche à Loire-Atlantique Développement et désigné un comité de pilotage rassemblant des élus de toutes les communes déléguées.

#### Les étapes

##### 1. Temps de travail entre élus de la commune nouvelle

**Objectifs** : partager les enjeux de la commune hier, aujourd'hui, demain ; identifier les freins et leviers pour développer des projets

##### 2. Atelier avec les services municipaux

**Objectifs** : partager les retours du terrain, esquisser les avènements probables, les actions déjà engagées, envisagées ou à imaginer

##### 3. Conseil municipal

**Objectifs** : porter les ambitions collectives, affirmer les orientations municipales, organiser les actions et la gouvernance pérenne du projet

##### 4. Questionnaire réalisé auprès de la population

**Objectifs** : mieux connaître les profils de tous les habitants de Vallons-de-l'Erdre, capter les attentes et avoir un retour sur les actions réalisées actuellement

##### 5. Atelier participatif

**Objectifs** : partager le diagnostic, les priorités aujourd'hui et les souhaitables demain, enrichir le projet, les actions possibles et rêvées



Atelier participatif organisé le 16 mai 2019

##### 6. Journée de visite et d'échanges

Avec les élus et des acteurs du territoire

**Objectifs** : redécouvrir la diversité du territoire, mettre en valeur les initiatives au service du projet collectif

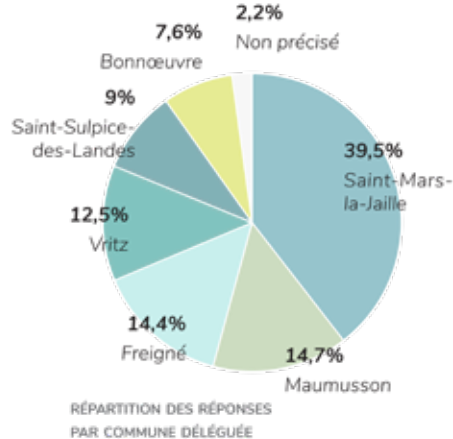
#### Les acteurs

- **La municipalité** : les élus et les services
- **Des acteurs économiques** : agriculteurs, artisans, industriels, entrepreneurs, commerçants, professionnels du tourisme, etc.
- **Les habitants** : près de 400 contributeurs au questionnaire, un atelier participatif ouvert au public
- **Des élèves** du collège Louis PASTEUR
- **Les instances locales** : la COMPA, le Conseil de développement, l'Office du tourisme, etc.
- **Des acteurs de la vie communale** : associations, porteurs de projets, etc.

### Les résultats du questionnaire

#### Les contributeurs

Avec près de 400 contributions, le panel est globalement représentatif malgré une représentation assez faible des personnes seules et une surreprésentation des personnes retraitées et des propriétaires.



- ▷ Sur les 64 % des actifs travaillant en dehors de la commune, 1 sur 3 travaille sur Ancenis.
- ▷ 1 personne sur 2 fait partie d'une association communale.
- ▷ 1 personne sur 2 habite dans un hameau.
- ▷ 13 % n'ont pas internet.
- ▷ 2 personnes sur 3 ne sont pas originaires de la commune. Les 2 premiers motifs d'installation sont le travail et les liens familiaux.

#### Services et équipements les mieux notés

1. Cadre de vie
2. Activités proposées par les associations
3. Offre culturelle



# JOUR L'ÉTUDE

ain, imaginons ensemble... >>



Le résultat de cette étude a été approuvé à l'unanimité du conseil municipal en séance du 16 juillet 2019.

Services et équipements les **moins bien** notés

1. Mobilité
2. Service de proximité (dont commerces)
3. Réseau internet

## Quelle image de la commune ?

### ▷ HIER

Une commune rurale et industrielle dynamique mais isolée

### ▷ AUJOURD'HUI

La commune nouvelle : un beau projet encore fragile

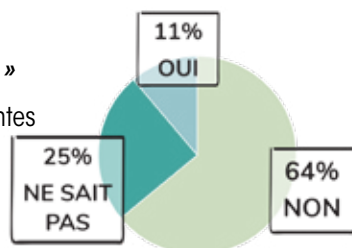
### ▷ DEMAIN

Une attractivité enviée par les territoires voisins

À cette question posée aux habitants

« *Envisagez-vous de quitter Vallons-de-l'Erdre ?* »

Les réponses sont les suivantes



## Les défis de Vallons-de-l'Erdre pour demain...

- Améliorer son image et son attractivité économique et résidentielle
- Répondre aux problèmes d'aujourd'hui en respectant demain
- Fédérer les habitants autour d'une dynamique collective tout en gardant un contact et une identité locale

## 3 visions pour demain

### Le socle

Ce qui fait consensus sur le territoire de Vallons-de-l'Erdre

- **Une commune rurale** entre métropoles et petites villes polarisantes
- **un territoire vaste** : 6 bourgs compacts au coeur de grands paysages ouverts
- **un pôle d'emplois** historiquement ouvrier, industriel et agricole

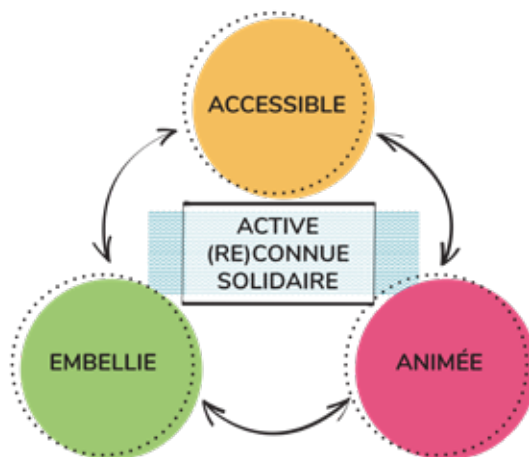
### Des tensions

Il existe des axes de développement contrastés sur le territoire de Vallons-de-l'Erdre. Il s'agit de les résoudre et de les transformer en ambitions collectives :

- **attirer** (venir),
- **rester** (ne pas partir),
- **en parler** (en bien).

## Les lignes de force du projet collectif

Des lignes de force apparaissent, tirées des enseignements croisés, du socle, des tensions. Elles délimitent l'espace du projet collectif et orientent l'action municipale.



Principal pôle d'emploi du nord du Pays d'Ancenis, Vallons-de-l'Erdre attire entreprises et habitants par le développement d'une offre accessible, complémentaire de celle d'Ancenis-Saint-Géréon.

▷ Les leviers : **familles et opérateurs**



Au coeur du réseau des métropoles de Nantes, Angers et Rennes, Vallons-de-l'Erdre est un «écran» de campagne active qui cultive la diversité de ses identités pour développer une offre globale autour du «bien vivre».

▷ Les leviers : **entreprises et patrimoine**



Vallons-de-l'Erdre, c'est la possibilité de développer ses projets ailleurs qu'en ville, différemment et tout au long de la vie. On y vient pour l'emploi ou pour se rapprocher de la famille, on y reste pour la richesse du collectif de ses habitants et acteurs, associations, entreprises, services publics.

▷ Les leviers : **entreprises et patrimoine**

## Conclusion & pistes d'actions

Vous êtes tous invités à la restitution des résultats de l'étude lors d'une réunion publique le

**JEUDI 12 SEPTEMBRE à 20h**

**Espace Paul GUIMARD à Saint-Mars-la-Jaille,**

en présence de Valérie JOUSSEAUME, géographe.

## Rencontre avec les associations Vallonnaises

**Samedi 7 septembre.** Les associations se donnent rendez-vous à l'Espace Paul GUIMARD pour vous rencontrer. Découvrez leurs activités au travers de leurs stands et de démonstrations. Culture, sports, bien-être, art... il y en a pour tous les goûts.



**Émilie LEROUX POULET**

Responsable de la commission « Relations avec les associations / tourisme / sport »

À l'heure des bonnes résolutions de la rentrée, nous vous proposons de venir découvrir le 1<sup>er</sup> Forum des associations. Quelles que soient vos attentes, petits ou grands, vous trouverez sans aucun doute de quoi étancher votre soif d'enthousiasme, de loisirs et de convivialité.

N'hésitez plus, déambulez, interrogez, dialoguez, venez, les associations vous attendent de 10h à 15h avec plein de surprises au programme de cette journée festive.

Émilie LEROUX POULET

### L'objectif

L'objectif du Forum est de faire découvrir les associations de la commune aux Vallonnaises et Vallonnais.



### Où et quand ?

**Samedi 7 septembre**  
de 10h à 15h  
**Espace Paul GUIMARD**  
Saint-Mars-la-Jaille



### Les associations

Environ 50 associations, toutes communes déléguées confondues, y participeront.



Chaque association disposera d'un stand sur lequel elle pourra y présenter ses activités, y afficher des photos, y exposer des objets...

Ces stands seront répartis en différentes catégories :

- sports,
- danse,
- culture,
- événementiel,
- loisirs,
- patrimoine,
- environnement,
- solidarité,
- enfance / jeunesse.

Liste des associations présentes : À l'Écoute de Freigné, ACRE, Adjololo System, ADMR de Saint-Mars-la-Jaille, AFN de Vritz, Amicale des Donneurs de Sang, Amicale des Pêcheurs Sulpiciens, ARTE, Fêtes de Bonnoeuvre, Comité des Fêtes de Saint-Mars-la-Jaille, Coteloise Tennis de Table Maumusson, Croix Rouge, Familles Rurales Maumusson, Fitness Zumba Vallonnais, Fleurs et Ambiance, Jules, Le Volant Marsien, Les Archers de l'Erdre, Les Nains de la Noë, Polysons, Relax Nat, Saint-Mars Chiens, Saint-Mars Culture et Animation, Saint-Mars Danse, Saint-Sulpice au Rendez-vous, Ser...



# ASSOCIATIONS

## Des démonstrations

Des démonstrations organisées par les associations ponctueront la journée ; vous aurez même la possibilité de vous initier à certaines activités.

## PLANNING DES DÉMONSTRATIONS\*

**10h15** Yoga - *association Kundalini Yoga*

**10h40** Danse - *Saint-Mars Danse*

**11h05** Badminton - *le Volant Marsien*

**11h30** Danse - *Tendance&Cie*

**11h50** Chanson - *les gagnants du concours de la chanson organisé par le comité des fêtes de Saint-Mars-la-Jaille*

**13h00** Visionnage de la vidéo de présentation des spectacles de la saison culturelle

**13h15** Musique - *les élèves de Poly-sons*

**13h35** Yoga - *l'association Kundalini Yoga*

**13h55** Chanson - *les gagnants du concours de la chanson organisé par le comité des fêtes de Saint-Mars-la-Jaille*

**14h15** Badminton - *le Volant Marsien*

**14h40** Zumba et fitness - *le SMS Fitness Zumba*



\*Ce planning est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.

## La commune

Un stand regroupera des services de la commune. Les services enfance / jeunesse, culturel, communication et vie associative seront représentés.



## Le public

Vous, vallonnaises et vallonnais, pourrez naviguer d'un stand à un autre, échanger avec les représentants des associations ou de la commune, découvrir de nouvelles vocations.



## Restauration

Bien sûr, vous pourrez vous restaurer sur place. Tenu par le foyer des jeunes et les élus, un bar avec vente de boissons et en-cas sera à votre disposition.

Les recettes du bar seront reversées au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune de Vallons-de-l'Erdre.

Un food-truck sera également présent pour combler vos faims



## Un invité de marque Japhet N'DORAM



Japhet N'DORAM, ancien joueur du FC Nantes, sera présent au Forum des Associations.

### PORTRAIT

#### Ses débuts

Originaire du Tchad, Japhet débute sa carrière de footballeur avec le Tournillon Football Club de N'Djaména au Tchad. Les débuts sont prometteurs puisque, avec son équipe il sera champion du Tchad et vainqueur à 2 reprises de la Coupe du Tchad. Il rejoint ensuite pour un an le club camerounais Tonnerre de Yaoundé avec lequel il remporte la coupe du Cameroun.

#### Son parcours en France

En 1990, à l'âge de 24 ans, Japhet N'DORAM signe avec le club du FC Nantes évoluant en ligue 1. Il y restera 7 ans. Surnommé le «Sorcier de la Beaujoire» pour sa technique remarquable, Japhet est l'auteur du 2000<sup>e</sup> but des Canaris en ligue 1 et il remporte le titre de champion de France en 1995. La saison d'après, il est l'auteur du but victorieux contre la Juventus en demi-finale (match retour) de Champions League mais qui ne permet pas d'accéder en finale.

Japhet rejoint l'AS Monaco et raccroche les crampons un an plus tard (en 1998) suite à une blessure.

#### Et aujourd'hui

Japhet est actuellement l'entraîneur de l'équipe première du club de l'ES Haute-Goulaine. Il a également lancé sa marque de vêtements NDO.

## ► SAMEDI 31 AOÛT

### Concours de pétanque

organisé par le SIRANAC Club

**Saint-Mars-la-Jaille**  
13h30, plan d'eau

## ► SAMEDI 31 AOÛT ET DIMANCHE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE

### Fête de l'Élevage et foire exposition



organisée par le Comice Agricole des cantons de Candé, du Louroux-Béconnais et de Saint-Mars-la-Jaille

**Candé**  
Champ du Moulin

► Contact : Claude POIRIER  
au 06.70.42.07.34  
ou claud.poirier@wanadoo.fr

## ► DIMANCHE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE

### 21<sup>e</sup> grande randonnée «La Bonnoeuvrienne»

organisée par le Comité des Fêtes de Bonnoeuvre

- Pédestre : 8 km - 12 km - 18 km - 25 km
- VTT : 20 km - 20 km - 40 km - 50 km
- Cyclos : 8 km - 12 km - 18 km - 25 km

Ravitaillement sur le parcours, grillades à l'arrivée.  
Tarifs : 6,50 € adulte ; 3,50 € moins de 12 ans

**Bonnoeuvre**  
à partir de 7h30, terrain des sports

## ► MARDI 3 SEPTEMBRE

### Atelier cuisine

organisé par le CCAS et le CMS

Un atelier tous les 1<sup>er</sup> mardis du mois

**Saint-Mars-la-Jaille**  
10h30, Espace Paul GUIMARD

## ► MARDI 3 SEPTEMBRE

### Assemblée générale

de Fitness Zumba Vallonnais

Inscriptions : les dossiers complets remis ce jour bénéficieront d'une réduction.

Reprise des cours le mardi 10 septembre  
Fitness : 18h30 à 19h30 / 19h30 à 20h30  
Zumba : 20h30 à 21h30

**Saint-Mars-la-Jaille**  
19h30, salle de la Charlotte

► Contact : 06.98.23.15.63 ou  
sms.fitness.zumba@gmail.com

## ► VENDREDI 6 SEPTEMBRE

### Assemblée générale

d'ARTEM Danse

Inscriptions pour la saison prochaine

**Maumusson**  
20h30, Salle des Hêtres

► Contact : artemdanse@aol.fr

**ORGANISÉ PAR LA COMMUNE**

## ► SAMEDI 7 SEPTEMBRE

### Forum des Associations



**Saint-Mars-la-Jaille**  
de 10h à 15h, espace Paul GUIMARD

## Concours de pétanque

organisé par Saint-Mars-la-Jaille Pétanque

Concours ouvert à tous en quatre parties, en équipe doublette. Un lot à chaque joueur

**Saint-Mars-la-Jaille**  
13h, plan d'eau

► Contact : 07.83.79.52.22 ou  
saint-mars-la-jaille-petanque@yahoo.fr

## ► DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

### Vide-grenier

organisé par le Comité des Fêtes de Freigné.

Restauration sur place  
Emplacement de 3 m gratuit

**Freigné**  
7h-18h, parking de la salle des sports

## ► LUNDI 9 SEPTEMBRE

### Inscriptions et reprise des cours

du Multisport Adulte de Saint-Mars-la-Jaille

Possibilité d'une séance d'essai.

Cotisation annuel de 60€

**Saint-Mars-la-Jaille**  
20h30, salle Charles-Henri de COSSÉ BRISSAC

► Contact : 06.37.71.09.34 ou  
multisportstmars@laposte.net

## ► MARDI 10 SEPTEMBRE

### Assemblée générale et reprise des cours

Gymnastique inter-âges

Les cours sont animés par Nadine YOU de 9h15 à 10h15 tous les mardis.

L'assemblée générale aura lieu ce jour à 10h15 à l'issue du 1<sup>er</sup> cours. Inscriptions ce jour même.

**Saint-Mars-la-Jaille**  
9h15, salle de la Charlotte

► Contacts : Monique MICHEL au  
02.40.97.63.70 ou Marie-Anne  
HUBERT au 02.40.97.07.03

## Reprise de l'activité marche

organisée par Familles Rurales de Vritz

Marche ouverte à tous

Circuit de 8 km environ sur Vritz et ses alentours.

**Vritz**  
14h, Place de l'Église

► Renseignements au 02.41.92.73.07

## Don du sang

**Freigné**  
de 16h30 à 19h30, salle MCL



# EXPOSITIONS, SPORTS, LOISIRS, ASSOCIATIONS...

## ▷ **MARDI 10 SEPTEMBRE**

### Début des cours de pilates

Organisés par Familles Rurales de Freigné

2 cours de pilates tous les mardis :

- de 18h15 à 19h15
- de 19h30 à 20h30

Les cours sont animés par Mathilde LIVENAIS, coach diplômée. Les cotisations sont de 70€/trimestre réglées en 3 chèques (déposés en septembre, janvier, avril) + la cotisation annuelle Familles Rurales de 30 €/an.

**Freigné**  
18h15, salle MCL

➤ Inscriptions au 06 83 46 16 72 ou à nathalie.burin345@orange.fr

**ORGANISÉ PAR  
LA COMMUNE**

## ▷ **JEUDI 12 SEPTEMBRE**

### Restitution des résultats de l'étude «Vallons-de-l'Erdre ensemble, imaginons demain...»

Réunion publique ouverte à tous

**Saint-Mars-la-Jaille**  
20h, espace Paul GUIMARD

## ▷ **DIMANCHE 15 SEPTEMBRE**

### Vide (pas que ton) grenier



organisé par l'Arbre de Vie

Vide-grenier uniquement pour particuliers organisé dans un jardin en permaculture

Emplacement en libre tarif

Buvette et restauration maison

**Maumusson**  
de 9h à 19h, La Garenne

➤ Renseignements et inscriptions à larbredevie44.events@lilo.org avant le 6 septembre

## ▷ **LUNDI 16 SEPTEMBRE**

### Reprise des cours de danse de salon

organisés par Val'On Danse

Les cours ont lieu chaque lundi (hors vacances scolaires) :

- de 20h à 21h (cours débutants)
- de 21h à 22h (cours intermédiaires et avancés)

Les danseurs seront encadrés par un nouvel intervenant : Jean-Luc MAGDA.

Une porte ouverte aura lieu le 16 septembre à partir de 20h.

Si vous avez envie d'apprendre ou de vous perfectionner, n'hésitez pas à nous rejoindre.

**Freigné**  
20h, salle MCL

➤ Contact : val.on.danse@gmail.com  
Cathy GUILLAUMEUX au 06.48.27.13.77

## ▷ **MERCREDI 18 SEPTEMBRE**

### Reprise des cours de sophrologie

organisés par Relax Nat

3 cours sont proposés : 17h45, 18h45 et 19h45

Un cours d'essai est proposé en septembre. Il vous suffit d'apporter un coussin, un tapis et un plaid.

**Saint-Mars-la-Jaille**  
À partir de 17h45, salle de la Garenne

➤ Inscriptions dès maintenant au 06.27.59.73.14

## ▷ **SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 SEPTEMBRE**

### Journées du patrimoine

Visites guidées de l'Église du Vieux Bourg

Tout public - entrée gratuite

**Saint-Sulpice-des-Landes**  
de 14h à 18h, Église du Vieux Bourg

## ▷ **SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 SEPTEMBRE**

### Journées du patrimoine

au Château de BOURMONT



Visite guidée scénarisée  
Tarif unique de 4 € à partir de 12 ans

**Freigné**  
Château de BOURMONT

➤ Plus d'information sur  
www.chateaubourmont.com

**SPECTACLE**

## ▷ **VENDREDI 27 SEPTEMBRE**

### Comment épouser un milliardaire de Giorgia Sinicorni

[One-Woman Show]



Giorgia s'apprête à épouser un milliardaire. Nous sommes la veille du mariage et la jeune femme partage avec vous sa science en la matière.

**Saint-Mars-la-Jaille**  
20h30, espace Paul GUIMARD

➤ Tarifs : 8 / 11 / 14 €  
Réservation au 02.85.29.33.00 ou à contact@vallonsdelerdre.fr

## ► DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

### Réunion des collectionneurs

organisée par l'Espace Collections du Syndicat d'Initiative

Cette réunion du club est ouverte à tous les collectionneurs. L'ambiance est amicale et détendue.

**Saint-Mars-la-Jaille**  
10h, salle LECOQ

### Forest'Trail

Organisé par l'ACRE



Course à pied dans la Forêt de Carbouchet

4 types de course proposées

- Forest'Trail : 32 km - 12 €
- Forest'Nature : 15 km - 10 €
- Forest'Découvert' : 10 km - 10 €
- Forest'Enfant : 2 km - gratuit

Vestiaire, douches, parking, aire de pique-nique, ravitaillement sur place.

Retrait des dossards à la salle omnisports à partir de 7h

**Saint-Mars-la-Jaille**

1<sup>er</sup> départ à 8h30, salle omnisports

➤ Réservation en ligne : <https://www.timepulse.run/evenements/voir/1103/forest-trail-44-saint-mars-la-jaille>

## ► LUNDI 30 SEPTEMBRE

### Pause conviviale

Découverte des services que peut rendre la Maison des Services au Public de Riaillé à 14h30

**Riaillé**  
de 14h à 17h, Maison paroissiale

➤ Renseignements : 06.81.09.16.71 ou 06.89.09.34.09

## Les rendez-vous des aînés

*Cercle de l'âge d'or*  
[Saint-Mars-la-Jaille]

### Reprise des activités

**Judi 5 septembre de 14h à 18h**  
Salle LECOQ

Les nouveaux retraités sont les bienvenus.

### Concours de belote

**Samedi 28 septembre à partir de 13h**  
Espace Paul GUIMARD

Concours avec annonce, ouvert à tous, engagement 6,50 € par personne

1<sup>er</sup> prix 60 €, 2<sup>e</sup> prix 50 €, 3<sup>e</sup> prix 40 €, 4<sup>e</sup> prix 30 €, un lot à chaque participant

*Club de la fraternité*  
[Vritz]

### Les rendez-vous du mois

**Jeudis 5 et 19 septembre à 14h**

*Club Rencontres et Loisirs*  
[Freigné]

### Reprise des activités

**Judi 12 septembre à 14h**

### Concours de belote

**Judi 26 septembre à 14h**

Concours interne réservé aux adhérents

## Les repas des aînés

Âge : 70 ans et plus (les conjoints de moins de 70 ans sont également invités)

### Freigné

**Samedi 5 octobre à 12h30**

Salle MCL

Des invitations personnalisées vous seront envoyées.

### Saint-Sulpice-des-Landes

**Samedi 5 octobre à 12h30**

Salle polyvalente

Des invitations personnalisées vous seront envoyées.

### Saint-Mars-la-Jaille

**Samedi 26 octobre à 12h30**

Espace Paul GUIMARD

Inscription possible dès à présent et jusqu'au 15 octobre à l'accueil de la mairie déléguée de Saint-Mars-la-Jaille.



**RÉSERVEZ DÈS À PRÉSENT!**

## ► SAMEDIS 12, 19 ET 26, DIMANCHES 20 ET 27 OCTOBRE

### « Ça se corse » (pièce de théâtre)

Organisée par les Saltimbanques

**Freigné**  
20h30 les samedis  
14h30 les dimanches

➤ Renseignements et réservations au 02.41.26.89.02 ou 02.41.61.02.43

## ► SAMEDI 30 NOVEMBRE

### Journée des classes 4 et 9

Pour ceux qui n'aurait pas reçu d'invitation, inscription possible avant le 20 octobre.

La participation financière sera d'environ 35€ par personne.

**Freigné**  
À partir de 13h

➤ Inscription auprès de Claude DUPAS, 11 allée de l'Écobu, 02.41.92.07.79 ou Daniel PLOQUIN, 7 place des Bruyères, 02.41.92.07.27



## Septembre

### Bébés lecteurs

Vritz - 6 septembre - 10h  
Bonnœuvre - 20 septembre - 10h



### Permanences de l'espace Multimédia - Pays d'Ancenis

Saint-Mars-la-Jaille - 10 et 24 septembre - 10h  
Pour découvrir ou pour approfondir ses connaissances informatiques

### Trico'thé

Bonnœuvre - 6 septembre - 15h  
Vous aimez tricoter, crocheter, papoter?



### Les cabanes à histoires

Dès le 16 septembre, vous pourrez vous glisser dans un teepee, une tente de trappeur, une masure, une cab'chelle, une presque roulotte ou un dôme pour écouter des histoires et des comptines dans chacune des bibliothèques de Vallons-de-l'Erdre et de Le Pin.

Et découvrez le village à histoires le 20 octobre à l'espace Paul GUIMARD pendant le festival «Ce soir je sors mes parents».



Pour la rentrée l'agenda des bibliothèques fait peau neuve : nouveau visuel et nouvelle organisation !

Les animations sont désormais réparties en trois catégories : jeunesse, adulte, tout public. De l'heure du conte au concert et du bricolage au ciné-débat, il y en aura pour tous les goûts et toutes les envies.

Vous retrouverez l'agenda septembre 2019-janvier 2020 dans les bibliothèques et les lieux culturels du Pays d'Ancenis.

Renseignements : 02.40.97.37.26 ou 06.07.80.59.42

Sauf mention contraire, les animations ont lieu dans la bibliothèque de la commune

Toutes les animations sont gratuites et ouvertes à tous.

[www.bibliofil.pays-ancenis.fr](http://www.bibliofil.pays-ancenis.fr) / [bibliofilpaysancenis](https://www.facebook.com/bibliofilpaysancenis)



## Bienvenue aux cours de français



Vallons-de-l'Erdre accueille une antenne de la Croix-Rouge pour la mise en place de cours de français à Saint-Mars-la-Jaille.

Ils sont destinés aux adultes (hommes et femmes) après inscription. Les cours sont gratuits ; les enseignants sont des bénévoles. Ces cours de français sont des moments d'accueil et d'échanges. Chacun y respecte les autres ; personne ne cherche à imposer sa culture, ses convictions religieuses ou politiques.

Les cours sont prévus le lundi et le samedi matin de 10h à 11h30 au site de la Garenne à Saint-Mars-la-Jaille.

### Comment s'inscrire ?

La Croix-Rouge sera présente au Forum des associations le samedi 7 septembre à l'Espace Paul GUIMARD. Vous pourrez y obtenir des renseignements et vous inscrire aux cours de français.

Des inscriptions auront également lieu le samedi 14 septembre de 10h à 11h30 au site de la Garenne.

Les cours débuteront le lundi 16 septembre. La Croix-Rouge fait appel à d'autres bénévoles. Les étudiant(e)s ou toutes autres personnes disponibles sont les bienvenu(e)s.

➤ Renseignements auprès du CCAS de la commune de Vallons-de-l'Erdre au 02.85.29.33.00 ou auprès de Danièle JUSTEAU au 02.40.97.02.92

## Les Restos du Cœur recherche des bénévoles



L'association départementale des Restos du Cœur de Loire-Atlantique a besoin de bénévoles pour son centre de distribution de Saint-Mars-la-Jaille.

Sont recherchées des personnes disponibles le lundi matin pour réceptionner les livraisons et le mardi matin pour l'ouverture au public.

Toutes les compétences sont les bienvenues (accueil, distribution alimentaire, approvisionnements, travail administratif...).

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez vous faire connaître. L'association ne manquera pas de vous recontacter.

➤ Contact : [danielle.rouziere@wanadoo.fr](mailto:danielle.rouziere@wanadoo.fr) ou 06.77.06.12.72 les mardis et mercredis de 9h à 16h

### ATTENTION

Dépôt des articles  
**Date limite : 10 septembre**

Transmission des articles à l'accueil des mairies déléguées ou par mail à

[communication@vallonsdelelerdre.fr](mailto:communication@vallonsdelelerdre.fr)  
ou [associations@vallonsdelelerdre.fr](mailto:associations@vallonsdelelerdre.fr)

La commission ne garantit pas la diffusion des articles transmis après la date limite.

## Une antenne de l'école de musique Poly-Sons va ouvrir cette année à Saint-Mars-La-Jaille



L'école de musique associative Poly-Sons et ses 10 professeurs proposent des cours d'instruments (piano, guitare, batterie, batucada, harpe, flûte traversière, trombone, ukulélé), de chant (chorale ados et adultes), des ateliers d'éveil musical et de la pratique collective (batterie-fanfara) à Riaillé, Pannecé, Joué-sur-Erdre et Teillé. Elle souhaite ouvrir une antenne à Saint-Mars-La-Jaille en y proposant :

- des cours d'éveil musical pour les enfants de la Moyenne Section au CE1,
- un labo musical pour les enfants à partir de 7 ans,
- des ateliers bébés chanteurs (rendez-vous hebdomadaires pour un moment privilégié pour un parent, un grand-parent, une nounou et son bébé de 6 mois à 3 ans).

**Les inscriptions sont toujours possibles pour ces activités.**

\* \* \* \* \*

Par ailleurs, l'école de musique Poly-Sons, en constante évolution depuis 2012, recherche des bénévoles.

**Poly-Sons a besoin de bonnes volontés de façon urgente !**



Le but est de prendre le relais suite au départ de bénévoles en 2019 pour tout simplement maintenir la vie d'une école de musique en milieu rural avec des tarifs accessibles au plus grand nombre. Votre aide peut être variée : petite ou grande, ponctuelle ou régulière, sur une action précise ou non ou en fonction de vos souhaits et idées, tout ceci dans une grande convivialité.

Il y a de la place pour tout le monde et toutes les compétences ! Nous attendons votre appel ou votre mail !



➤ Contact : 07.82.39.52.68,  
ecoledemusiquepolyson@gmail.com  
ou sur le site internet :  
<http://polysons.net/>

### MAIRIE

18 avenue Charles-Henri de COSSÉ BRISSAC - BP 17  
Saint-Mars-la-Jaille - 44540 Vallons-de-l'Erdre

contact@vallonsdelerdre.fr

www.vallonsdelerdre.fr

02.85.29.33.00 (appel non surtaxé)

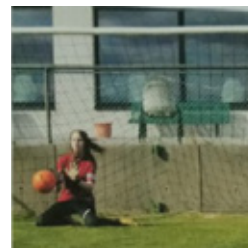
- Accueil téléphonique
- du lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30
  - le samedi : 8h30-12h

## Pin Sulpice Vritz Football club recrute des joueuses



**Les entraînements et compétitions reprennent début septembre**

Le club recrute pour la rentrée des joueuses pour les équipes féminines en U15 et U18



➤ Contact U15 :  
Franck au 06.46.37.74.65  
Claudine au 06.83.20.38.24  
Contact U18 :  
Laetitia au 06 .04.12.64.28  
Jessica au 06.83.19.18.44

**RÉCOMPENSE  
À GAGNER\***

### JEU



Je me balade dans Vallons-de-l'Erdre, saurez-vous trouver où je me suis caché ce mois-ci ?

Donnez votre réponse en message privé sur la page Facebook de la commune @villedevallonsdelerdre

Valontin

\* Le gagnant sera tiré au sort parmi les bonnes réponses. Le règlement du jeu est à consulter sur le site internet.

### RÉPONSE DU MOIS DERNIER :

Le plan d'eau de Freigné



### Bulletin municipal d'information

Tirage : 3 150 exemplaires  
Imprimerie PLANCHENAUT - Dépôt légal : août 2019  
Mairie : 02.85.29.33.00

Courriel : communication@vallonsdelerdre.fr

Directeur de la publication : Jean-Yves PLOTEAU

Conception : Lisa CHAUVIGNÉ et Léa JAHAN (service communication)

Commission communication : Alain RAYMOND, Gaëlle TERRIEN, Caroline JEMET, Jacqueline PETITEAU, Danièle JUSTEAU, Frank GUILLAUMEUX, Nadia LERAY, Marie-Thérèse POILIEVRE, Nicolas LEDUC, Marie-Laure COQUEREAU, Sophie GILLOT

Bulletin téléchargeable en couleurs sur le site internet  
<http://www.vallonsdelerdre.fr>